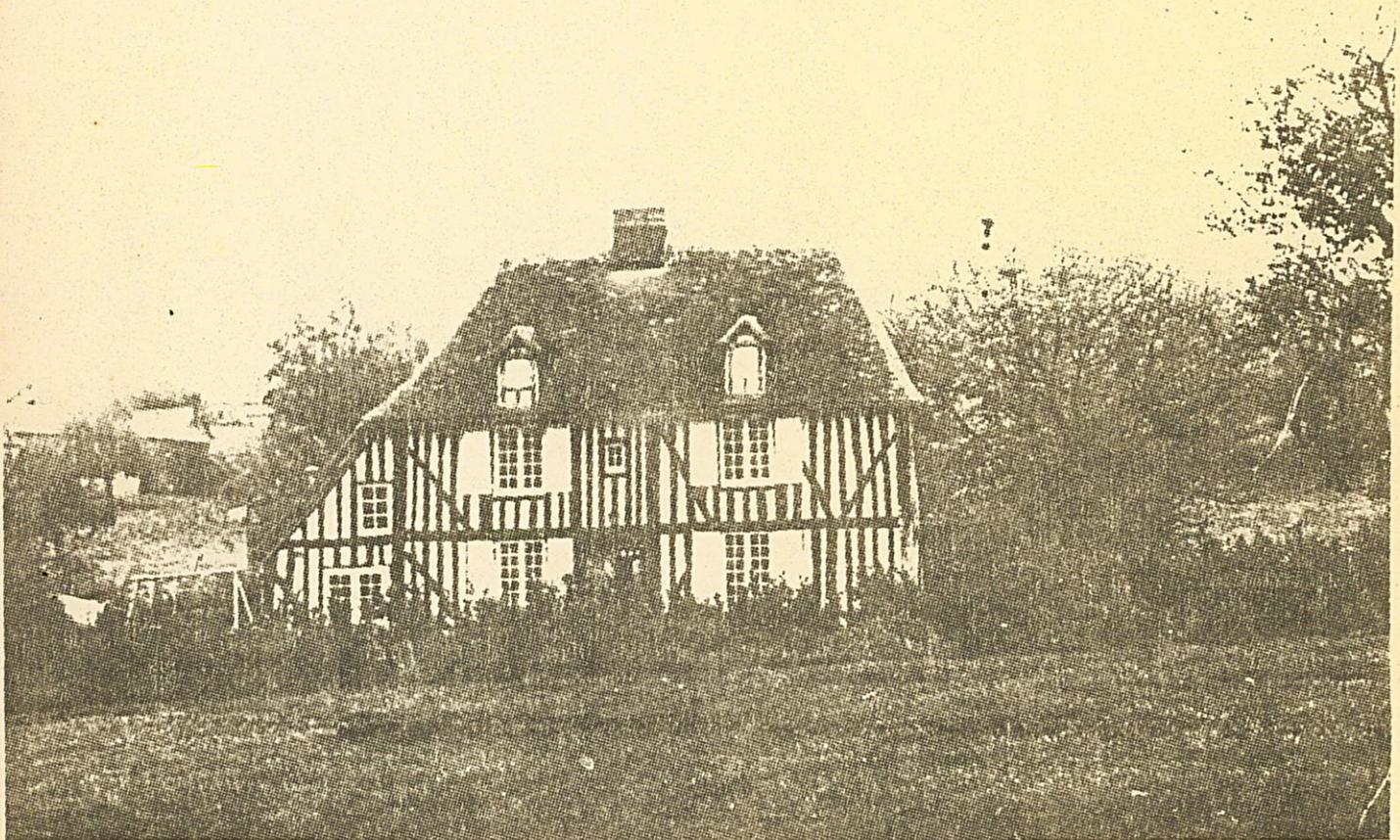


Histoire et Traditions Populaires

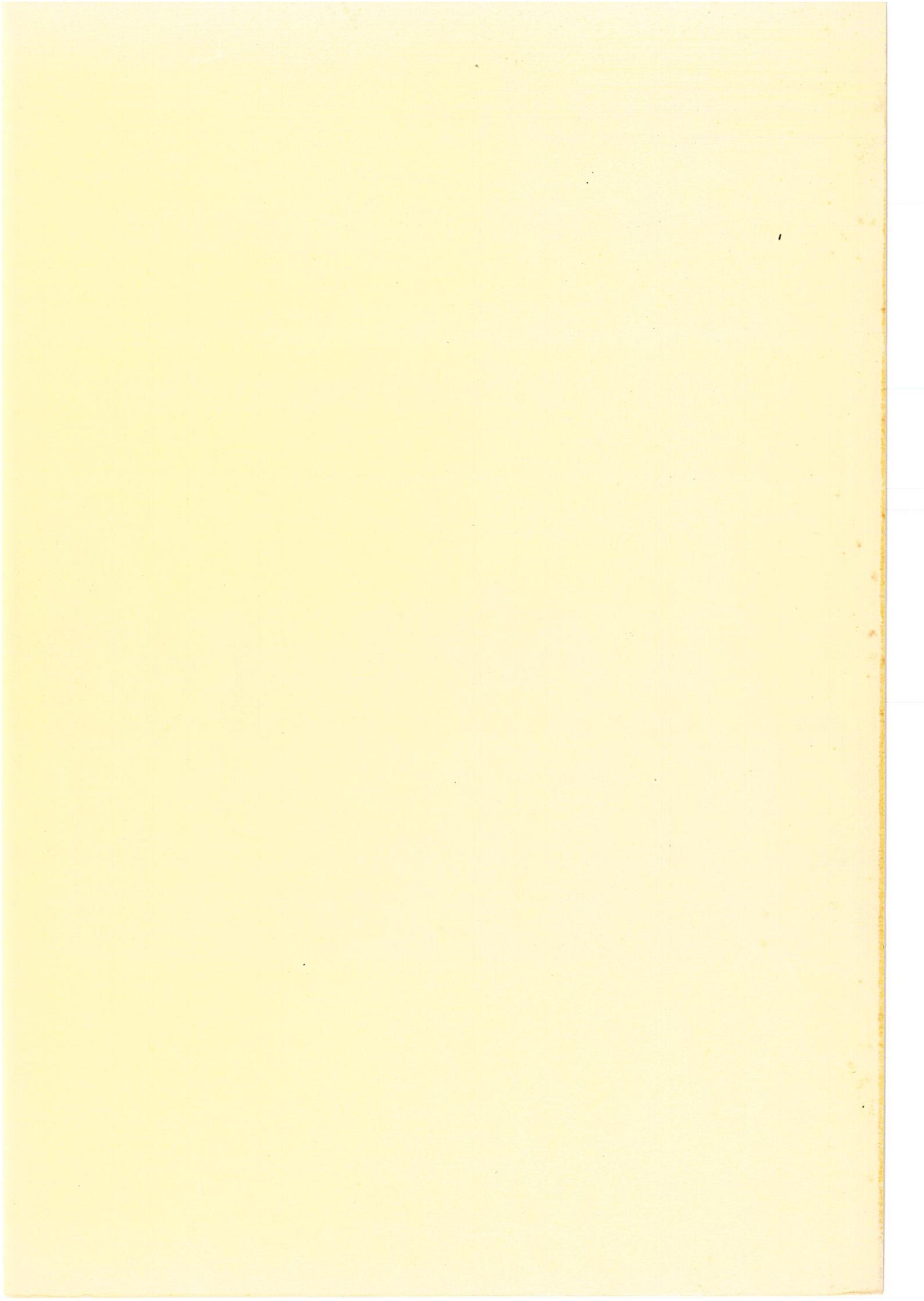
du Canton
de Saint-Pierre-sur-Dives



M A R S 1 9 8 5

N ° 9

Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot
L'Oudon-Montpinçon - 14170 Saint-Pierre-sur-Dives



**HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES
DU CANTON DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES**

Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot



ABONNEMENT POUR L' ANNEE (4 numéros) : Soutien : 55 F
Ordinaire: 30 F

Pour un envoi par la poste, il convient d'ajouter la somme de 25F

" HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES DU CANTON DE ST PIERRE SUR DIVES "
Bulletin trimestriel publié par le " FOYER RURAL DU BILLOT "

L'LOUDON - MONTPINCON

14170 ST PIERRE SUR DIVES

Imprimerie spéciale : Foyer Rural du Billot

Responsables de publication : Gérant: Jacky MANEUVRIER

Membres: Yvette DENIS - Marie-Thérèse HUGOT - Paulette BRICON - Thierry BRICON - Michel NIGAULT
François WEBRE - Dominique BORDEAUX - Odile PLEKAN - Danie MANEUVRIER - Ginette BELLIER -
Jean-Pierre PFLIEGER - Christophe MANEUVRIER - Gérard GULLIN - Chantal GULLIN -
Dominique FOURNIER -

Couverture: L'ancien Presbytère de MONTPINCON, totalement détruit en 1984

Photographie: C. Maneuvrier

* S O M M A I R E *

A NOS LECTEURS		P.3
LE PAIN EN NORMANDIE	Michel COTTIN	P. 5-18
LE SIROP DE CIDRE	Paulette BRICON	p. 19-20
L'ATTAQUE DE LA MAIRIE DE STE MARGUERITE DE VIETTE	Jean HEBERT	p. 21-24
SOUVENIRS - L'ATTAQUE DE LA MAIRIE DE STE MARGUERITE DE VIETTE	Albert DUCLOS	p. 25-30
A PROPOS DE LA LOUEE DES DOMESTIQUES	Jean-Pierre PFLIEGER	P. 31-36
ST PIERRE/DIVES: L'ANNEE 1884	Jacky MANEUVRIER	p. 37-41
COMPTINES-JEUX CHANTES-RONDES ET DANSES	Yvette DENIS Ginette BELLIER	P 43-51
ALLEZ- Y, ALIZES	Bernard GRENON	P 52-53

LE PAIN EN NORMANDIE

Le pain, pâte cuite levée, tel que nous le connaissons, constitua fort longtemps l'une des bases de l'alimentation populaire des villes et des campagnes.

De forme et de composition variées selon sa destination, l'époque ou le lieu, de fabrication ménagère, banale et professionnelle, nous avons beaucoup de peine à en déterminer la consommation, celle-ci en effet elle-même variant selon les tables et... les disettes.

Sa très haute antiquité n'est plus à démontrer, les travaux du professeur WHEERSS en font remonter l'invention aux peuples " du Croissant Fertil " au septième ou huitième millénaire avant notre ère. En Europe Occidentale, il faut attendre le troisième millénaire et la diffusion de l'agriculture pour voir apparaître au Chasséen ce " plat à pain en céramique partout présent " et qui selon G. BAILLOUD et R. MIEG représente une influence de Michelsberg.(1)

En Gaule Romaine selon C. JULLIAN ce qu'on sert sur les tables galoises c'est toujours le pain blanc du pays sous toutes les formes que pouvaient présenter les usages locaux, mais le type le plus répandu est maintenant la grande miche ronde, classique chez tous les peuples méditerranéens. On vantait surtout le pain fait avec du gros blé blanc du Dauphiné et du Comtat, mais soyons assurés que bien d'autres farines valaient ces deux renommées méridionales. (2)

En Normandie, c'est dans les scènes de la " tapisserie " de Bayeux que nous en voyons les premières représentations où sur les tables des banquets du Duc Guillaume et de sa suite se remarquent des petites boules, et c'est apparemment sous cette forme que le Moyen Age a connu le pain dans notre Province.

L'étude des textes anciens, l'examen des peintures murales

et des miniatures des XIII^{ème} - XV^{ème} siècles, tendent à laisser supposer la fabrication d'une grande variété de pains. Ainsi nous voyons des couples recevoir chaque jour par exemple : " quatre pains de moines " (3) ou " des pains de couvent " et quatorze pains par semaine (4) ou chaque semaine 8 pains de couvent " (5), 24 pains de couvent et 24 pains à menestreulx (6). A Bretteville sur Odon, en 1397, un couple reçoit des religieux d'Ardenne " chaque jour douze pains ou miches blanches et quatre bises et deux gros pains " (7). En 1403 les religieux de Montvilliers s'engagent à fournir à une femme qui leur avait ^{fait} abandon de ses biens : 3 fouaches couvent et 3 petits pains de second pain biset par semaine (8).

L. DELISLE (9), Ch de BEAUREPAIRE, (10), A. CHERUEL (11), MOISY (12), ont donné dans leurs ouvrages un grand nombre de noms de pains sans pouvoir toujours nous préciser la forme, la composition et le poids de ceux-ci.

Voici d'ailleurs un aperçu de cette immense variété, mais il est évident que le même pain doit se retrouver sous de multiples vocables selon l'époque et le lieu. A. CHERUEL, citant Du CANGE donne la liste suivante : pain primos, pain de pape, pain de cour, pain de bouche, pain de chevalier, pain d'écuyer, pain de chanoine, pain de salle pour les hôtes, pain de pairs, pain moyen, pain vasalor, ou de servant, pains matinaux qui se servaient au déjeuner, pains du Saint Esprit donnés aux pauvres la semaine de la Pentecôte; pains d'Etrennes offerts à Noël par les paroissiens à leurs curés, pains de Noël que les vassaux devaient à leurs Seigneurs. Ces mêmes pains devenaient " pains féodaux " lorsqu'ils étaient dûs à un autre terme. Pour sa part, L. DELISLE travaillant sur des documents Normands relève parmi d'autres les pains de fêtes, pains quarteniers, les tarières qui sont des petits pains, les tourteaux (9). Dans les statuts des boulangers de Rouen remontant à 1491, l'article Ier précise " Il est ordonné que tous les boulangers de la ville de Rouen fassent de bon pain blanc ; comme mollet, fouache, pain de rouelle, somineaux, cornuyaux craquelins, crételés et toute autre sorte de bon pain blanc... " (10).

L'on trouve au XII ème siècle "le pain des femmes purifiées" (14), au XVI ème, la fouasse ou pain blanc (15), vers 1610 des gaches de blé (16).

" Le tarif de 1700 " (16 bis) pour le prix du pain à Paris mentionne le pain blanc, le pain bis-blanc, et le pain bis. Le "SIEUR" LIGER dans la huitième édition de la " Nouvelle Maison Rustique ", parue en 1752 note " on en fait de trois sortes : l'un pour le maître l'autre pour les valets et servantes et le troisième pour les chiens - le premier est méteil, on mêle du seigle ou du méteil dans le second et le troisième ne se fait que des recoupes, autrement dit du son.

La Normandie centrale utilisait pour sa part un type de pain que l'on ne trouve que dans quelques endroits de la planète : le pain brié originaire semble-t-il d'Espagne ou du Portugal, on le fabrique aussi à Venise et au Brésil. Sa pénétration dans le Nord du Pays d'Auge et dans le LIEUVIN est-elle liée au trafic d'Harfleur avec l'Espagne dont témoignent les comptes des rois de Navarre ? Nous ne saurions l'affirmer mais les concordances d'époque et de lieux doivent retenir l'attention car au dire de A. GUILMETH, dès le Moyen Age, il est fabriqué dans un certain nombre de gros bourgs : Blangy, Cormeilles, Beuzeville, et expédié vers Rouen et Caen entre autres (17). La présence de " bries " dans les inventaires ruraux du XVIII ème siècle confirme l'adoption quasi générale de ce genre de pain qui ne fut abandonné dans les villes, qu'entre 1920 et 1940 pour renaître dans les années 60. Ses qualités de longue conservation expliquent en partie son adoption en milieu rural et cela malgré la difficulté de sa fabrication et son moindre rendement à l'hectolitre de farine; Il est aussi moins onéreux que le pain mollet, confectionné en tourtes de 12 livres, de 6 livres ou couronnes, ou en garrot (2 livres), son prix oscille autour de 0,15 - 0,16 F. la livre tandis que le pain mollet vaut 0,40 la livre et le pain "amendé", ~~ou~~ additionné du beurre au pain mollet, vaut 0,50 la livre.

Habituellement donc, l'on utilise les blés de la meilleure qualité et de toute antiquité l'on avait dû différencier ces grains en fonction de leur espèce et de leur origine. A. de CAUMONT écrivait

d'ailleurs à ce sujet en 1844 " La farine de blé récolté dans les régions différentes ne produit pas une pâte absolument pareille d'après les boulangers qui, dans leur longue pratique, distinguent assez souvent, en les travaillant, la provenance des blés de la halle du bourg ou de la ville voisine... Plusieurs boulangers m'ont dit : le blé de telle commune ou telle plaine fait " la pâte longue ", celui de tel canton fait " la pâte courte " . (18)

Et, ce n'est qu'en période de disette, que l'on se résout à utiliser ce qui se trouve: orge, avoine et même sarrasin (19). Ce dernier, introduit tardivement en Normandie , poussant sur des sol pierreux, ne se prête pas à la panification classique, lève mal, coule.

La fabrication du pain à l'origine ne mettait en oeuvre qu'un matériel fort restreint tant pour la préparation que pour la cuisson et explique qu'il ait été fort longtemps fabriqué dans les ménages, et cuit peut-être sous la cendre. Mais une augmentation de la consommation et l'usage de pains de plus en plus gros ont nécessité l'utilisation de matériels, de fours et de locaux spécifiques.

Le plan des abbayes qui reprend, en partie, celui de la " ville agraria " réserve une place importante à la panification et nous remarquons sur le plan de l'abbaye de Saint Gall qui remonte au IX ème siècle, tout un ensemble de constructions abritant les granges, les meules et les greniers à farine qui entourent le four de la boulangerie (21).

Parmi les "exactions nouvelles imposées aux tenanciers " (22) des seigneuries par le système féodal, existe entre autre, l'obligation de faire moudre les blés au moulin féodal et de cuire le pain au four banal et nous voyons ainsi Guillaume fils Osbern faire don, vers 1050, à l'abbaye de Notre de Lyre, des fours de Breteuil (23) et Guillaume de Pont Echaufroy à l'abbaye de Saint Evroult, des trois fours de Montreuil l'Argilé (26); vers 1082, Guillaume le Conquérant, confirme la donation de l'abbaye de la Trinité de Caen des fours royaux

de la ville de Caen. (25).

Dans les campagnes où beaucoup de paysans récoltent leur grain, le fermier du four banal cuit à façon les farines qui lui sont fournies et reçoit, pour son salaire, le treizième ou quatorzième pain. A Montpinçon, au XIV^{ème} siècle, ce personnage, employé seigneurial vraisemblablement, est exempt de fouage(26).

Mais cette obligation, pesante en raison des voyages parfois pénibles consacrés à conduire les farines et à livrer le pain, incite très tôt les tenanciers à se racheter de cette obligation et à obtenir l'autorisation d'élever leur propre four sur leurs héritages. (27). Ce mouvement que l'on devine dès le début du XIII^{ème} siècle s'amplifie aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles et, dans notre région, au XVIII^{ème} siècle, beaucoup de fermes possèdent leur four. Si les contestations s'élèvent encore à cette époque, entre seigneurs et tenanciers au sujet des droits de moulins, on ne trouve pas trace de procès touchant l'existence de fours privés. Ceux-ci sont encore très nombreux au commencement du XIX^{ème} siècle et l'on en dénombre pas moins de 36 dans la seule commune de Saint Georges en Auge par exemple.

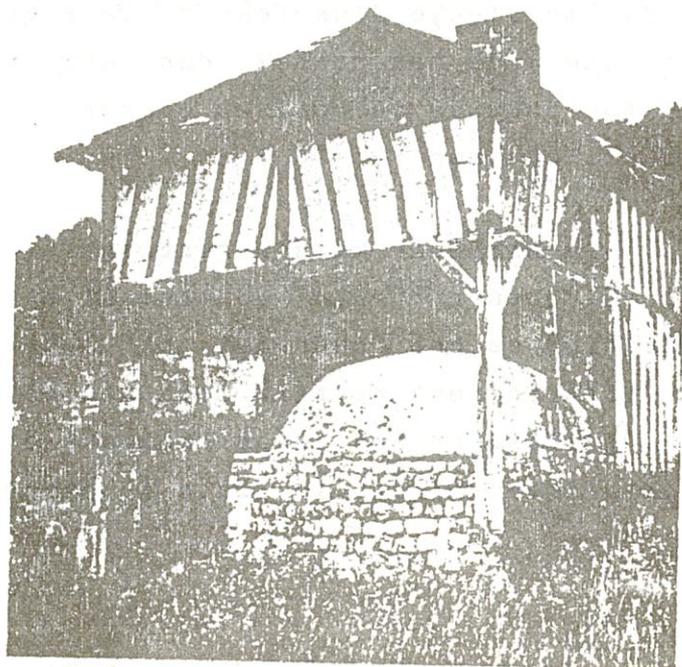
Ces fours très simples comportent un soubassement de pierre ou de brique de plan carré ou circulaire supportant la voûte hémisphérique de pierre ou de brique couverte de bauge. Cet ensemble dont quelques témoins subsistent, correspond à la description du XV^{ème} siècle d'un four de la région d'Orbec : " assis lez (à côté) de son hostel, dessoubz un petit appenty tenant à quatre fourchettes de bois et couvert de genestre et chaume et hayes à l'environ " (28).

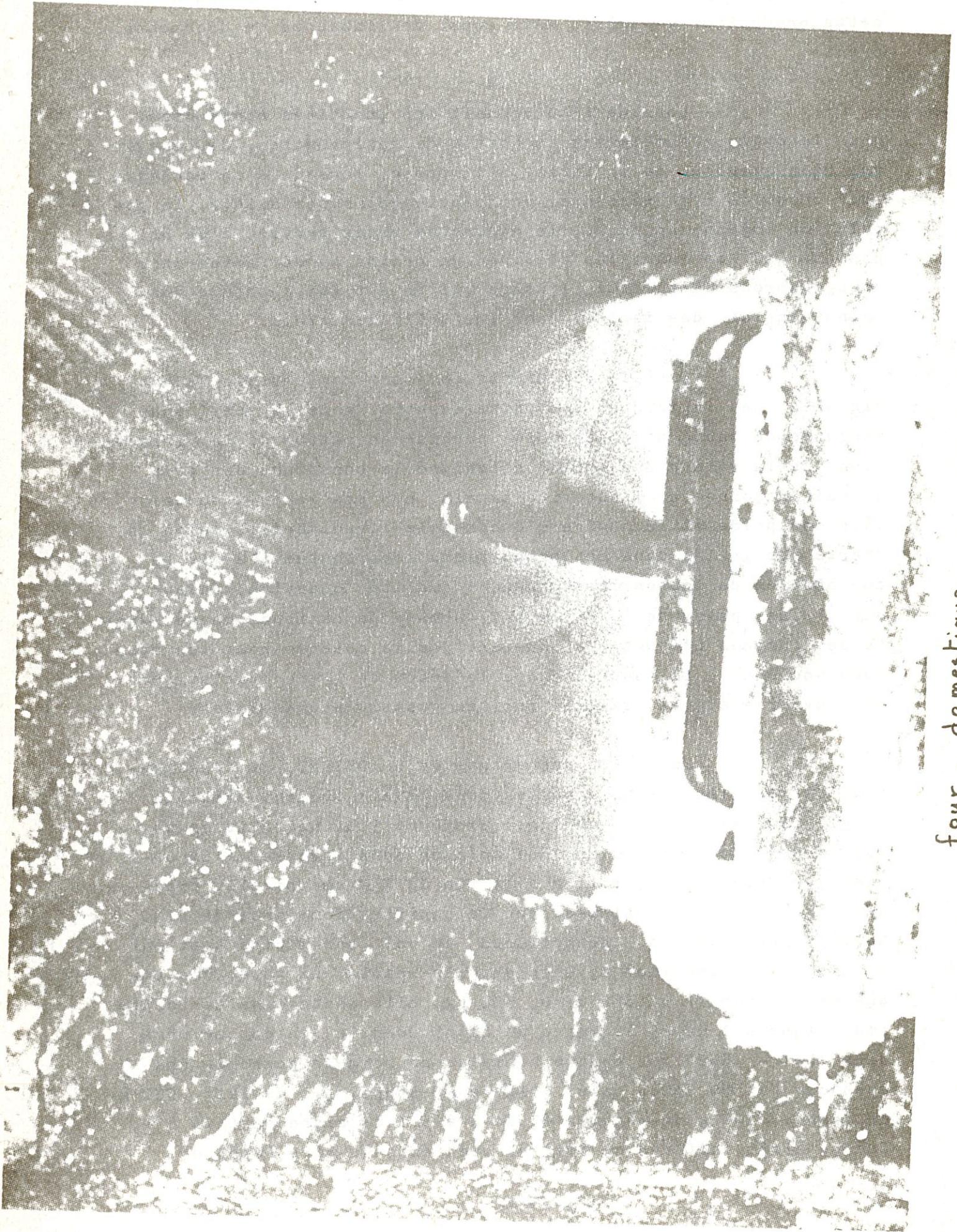
" La nouvelle maison rustique ", les ouvrages consacrés à l'architecture rurale, consacrent en général un chapitre à l'édification de ces fours qui, par leur forme et leur équipement, se différencient parfois très peu de ceux équipant les fournils des professionnels. Nous trouvons d'ailleurs dans quelques relevés d'inventaires, la liste du matériel se trouvant

dans " la boulangerie " : " maies " ou " mayes " à pétrir, pelles à four, chaudron à cendres. En certains cas, les fours sont de petite taille et ne se décèlent de l'extérieur que par une protubérance cylindrique terminée par une calotte hémisphérique en pierre. Ces petits fours creusés dans l'épaisseur du massif de la cheminée, sont accessibles par l'intérieur de celle-ci.

Dans la seconde moitié du XIX ème siècle, cet es-
pèce de four se complète à l'intérieur de la cheminée d'un cof -
frage métallique faisant saillie et se ferme par une porte rele-
vable ou latérale, mais sa capacité réduite ne permettait pas la
cuisson de pains importants.

Il est par contre difficile de connaître la date
d'abandon de l'usage de cuire à domicile, mais à en juger par la
nature des constructions et la nature du matériel, il semblerait
qu'à partir du milieu du XIX ème siècle, l'on se soit plutôt
adressé à des professionnels locaux. Selon "la liste pour 1851
des commerçants patentés depuis plus de cinq ans dans l'arron-
dissement de Lisieux ", ceux-ci sont au nombre de dix pour les
communes de L'Oudon, auxquels il faudrait, peut-être, ajouter les
reventes fixes et les " tournées ". Cet abandon peut être rap-
proché aussi des différentes crises agricoles du XIX ème siècle,
de l'émiettement des propriétés, de l'abandon des campagnes. La
mise en chauffe d'un four d'une certaine importance est une opé-
ration assez longue si elle n'est pas quotidienne et elle ne peut
être envisagée pour de petites quantités de pain.





four domestique

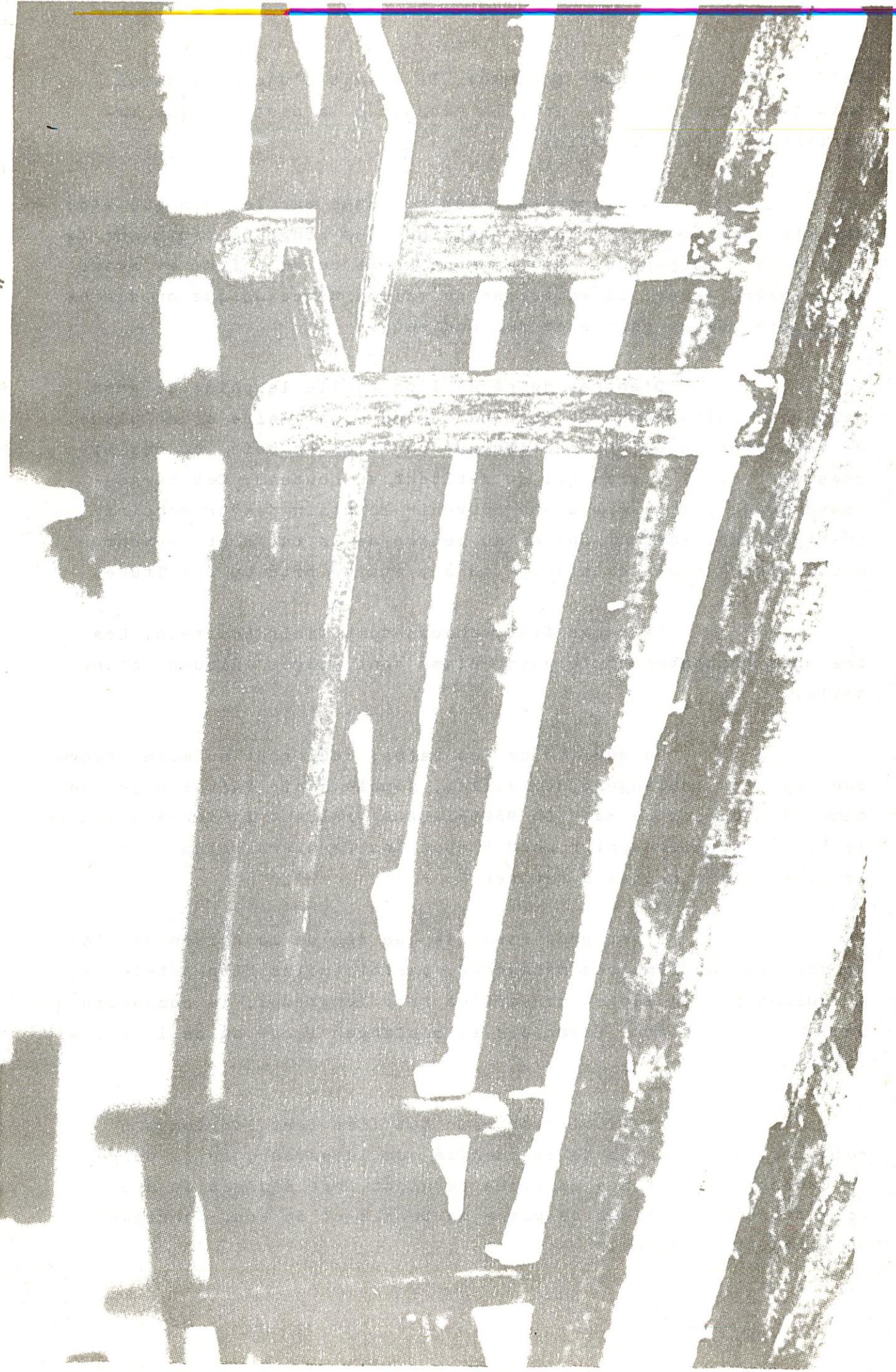
Nous sommes fort démunis pour apprécier la quantité de pain produit et consommé par individu, en raison de cette production ménagère, mais aussi de l'absence de documents précis.

Lorsque l'on connaît les quantités consommées, nous ignorons généralement le nombre de rationnaires, des convives réunis autour de la table. A l'opposé, lorsque l'on connaît, pour certains établissements, principalement hospitaliers, la population moyenne annuelle, le nombre de repas servis, l'on ne possède que les quantités d'entrée de grains ou de farine mais nous ignorons la qualité, l'usage qui en est fait: nature des pains, emploi des farines pour les bouillies etc...

Certains documents nous ont conservé la valeur des blés, des farines ou des pains achetés, mais là aussi nous manquons de bases d'appréciation précise en raison de la variation de la valeur des grains et malgré la constance des prix du pain façonné car l'autorité taxait, non pas le prix du pain mais son poids et le nombre d'onces à la livre variait selon la cherté des grains dans des proportions importantes (29). La conjonction de toutes les données : qualité, quantité, valeur des grains, poids de la " livre ", nombre de rations, usage exacte des farines n'étant pratiquement jamais obtenue pour les époques anciennes, il faut attendre le début de l'ère statistique pour avoir quelques lumières sur les quantités consommées.

Selon les recherches de G. DESERT, la consommation de céréales (tous céréales confondus : froment, méteil, seigle, sarrasin, orge, avoine,) passe de 3,85 hectolitres en 1815 à 3,39 hectolitres en 1881 mais en sens inverse, l'importance du froment qui restera à la fin du XIX ème siècle, pratiquement le seul blé utilisé pour la panification passe de 2,30 hectolitres en 1815 à 3 hectolitres en 1881 par habitant et par an. Si la consommation moyenne de pain semble, au vu de nos enquêtes, s'établir autour de 0, 500 kg, elle monte dans certaines conditions à 1 kg et le maire de Saint Ouen le Pin estime même vers 1861 - 1862, que chaque homme de sa commune consomme chaque jour 1, 500 kg de pain, 1 livre de soupe, $\frac{1}{2}$ l de lait, 500 g de viande, 100 g de légumes et de 3 à 5 l de cidre parfois 8 l. Ces derniers chiffres ne doivent bien entendu être acceptés

"Planche" pour ranger le pain



qu'avec la plus extrême prudence. Il s'agit d'une estimation , mais dans bien des cas, le pain constitue la part la plus importante de l'alimentation.

Son importance est reconnue par le soin que l'on apporte à le conserver hors d'atteinte des rongeurs, soit sur la " planche " suspendue, soit dans un bahut ou un coffre et avant la première coupe, la maîtresse de maison trace dessus ou dessous une croix, de la pointe de son couteau.

D'entrée de repas l'on taille le pain; ce gros pain brié qui se découpe en fines tranches à l'aide d'une plane de menuisier ou de charpentier sur un talon en bois, ou ces miches de _ ou 12 livres qui se débitent au couteau. Ces larges tranches de pain, sans doute souvenir lointain des "tranchoirs" du Moyen Age, sont disposées au centre de la table et servent aussi bien à tremper la soupe qu'à y étaler pâté ou confiture.

Le repas fini, chacun doit finir son pain. Les tranches restantes et le pain entamé sont rangés entourés d'une toile.

La qualité de ces pains, ceux tout au moins fabriqués par les boulangers des villes, semble avoir fait l'objet de contrôle de police mais Ch BAUDRILLARD visitant la Normandie à la fin du siècle dernier note " chez les fermiers moins aisés , le pain laisse encore à désirer ".

C'est peut-être là que réside la raison de l'abandon des fabrications ménagères, parfois moins bien pétries et de cuisson irrégulière, conservées trop longtemps, la comparaison ne pouvait qu'être favorable au boulanger local ou de la ville voisins.

L'histoire du pain fut liée fort longtemps à celle de la recherche de la qualité, de la saveur, de la durée de conservation et nos ancêtres seraient fort étonnés de nous voir faire nos délices de pains de seigle et de son, fabriqués en usine et congelés.

N O T E S

- (1) - BAILLOUD G. MIEG de BOOFZHEIM P. : Les civilisations néolithiques de la France - Paris - Picard 1976
- (2) - JULLIAN Camille : Histoire de la Gaule
v. La civilisation Gallo-romaine - Etat matériel - Paris
Hachette S.D 1947 pp 251-252
- (3) - A.D de l'Orne H. 2595 Bellême 1258
- (4) - A.D de l'Orne H. 587 Notre Dame du Bois 1352
- (5) - A.D de l'Orne H. 587 " 1353
- (6) - A.D de l'Orne H. 587 " "
- (7) - LECHAUDE D'ANISY : Chartes des abbayes du Calvados - T1 pp 40-41 n°482
- (8) - BEAUREPAIRE Ch. de - Notes et documents pp 269-270 note 1
- (9) - DELISLE L. - Etude sur la condition agricole en Normandie au moyen-âge
Evreux Herisey p 57
- (10)- BEAUREPAIRE Ch de - Notes et documents sur l'état des campagnes en Haute Normandie
- (11)- CHERUEL A - Dictionnaire historique des institutions de la France t.II p.818
- (12)- MOISY H - Dictionnaire du patois normand.Caen Delesque P. 312-313
- (13)- OUIN LACROIX Ch - Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie
Rouen -Lecointe 1850 p.577
- (14)- A.D de l'Orne H 2161
- (15)- A.D de l'Orne H 1809
- (16)- A.D de l'Orne H 162
- (16 bis) -M.D Code de la police Paris Prault MDCCLVII p 117
- (17)- GUIMETH A. - Le bourg de Blangy - S.L.N.D
- (18)- CAUMONT A de- Lettres sur les cartes agronomiques-A.A.N 1845 -11ème année p176
- (19)- voir entre autre: A.D de l'Orne H 1969-1970 - H 467
- (20)- renseignements communiqués par M. David boulanger à Honfleur
- (21)- ENLART C. - Manuel archéologie française-architecture religieuse et civile
Paris - Picard 1929 - T I et II et plan h.t
- (22)- BLOCH M.- La société féodale - Paris- A. Michel - 1968
- (23)- FAUROUX M. -Recueil des actes des ducs de Normandie antérieurs à 1056
Caen 1961 p. 284
- (24)- FAUROUX M - id. p . 287 - 291
- (25)- MUSSET L. - Les actes de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde
Les abbayes caennaises Caen 1967 p. 78-82
- (26)- NORTIER M. - Rôle des fouages - Cahiers L. Delisle



PANIFICATION MÉCANIQUE
PATISSERIE - GRAINETERIE

GASTON CORSET

LE BILLOT-MONTPINÇON (Calvados)
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : MONTRINÇON

Farines, Sons et Grains

BOULANGERIE, PATISSERIE

Spécialité de Sablés et Croissants



M^{me} Quétel

Rue de Falaise, LIVAROT
(CALVADOS)

Boulangerie - Pâtisserie

Spécialité de Sablés Normands

BRIOCHES - GALETTES - FEUILLETÉS

Pains de Fantaisie



E. DELABROUSSE
MORTEAUX (Calvados)

M

(27)- A.D de l'Orne H1996

H 1728 - H 2228 - H 2785

(28)- VAULTIER Roger - Le folklore normand pendant la guerre de cent ans
d'après les lettres de rémission du Trésor des Chartes
1965 - Paris Guénégaud - p. 222 d'après JJ 174 86 v°

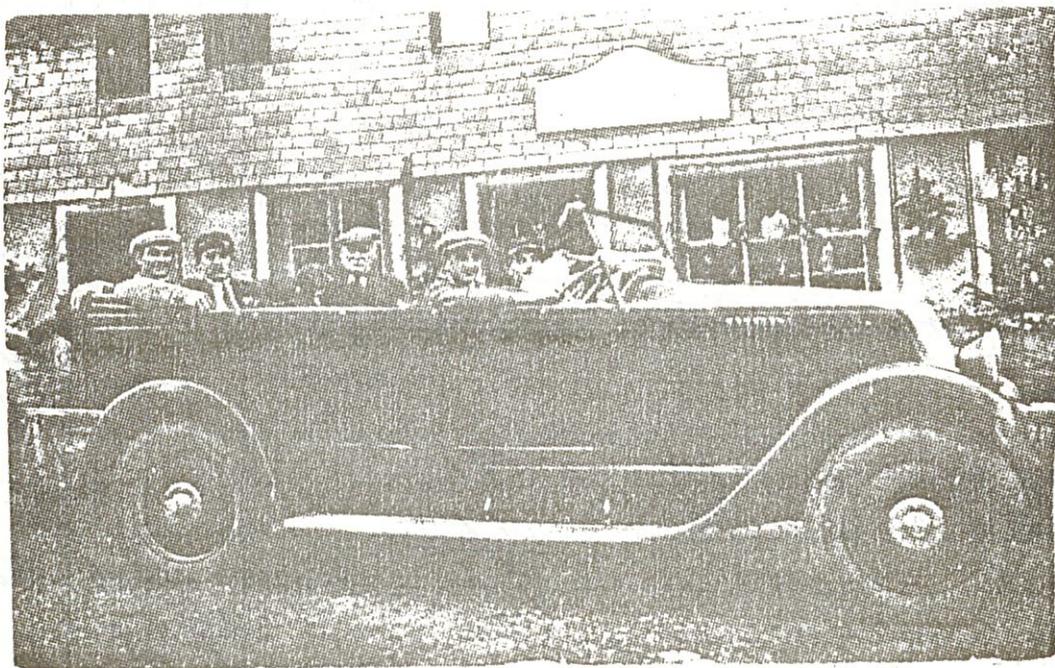
(29)- DELISLE L. Etude p 601 - 587 - 602 - Bibl. Nat. FR 26004 - 1279 -
Ann. de Normandie suppl. du 77 N° 954

Bibl. Nat Fr 26005 1337 ANN. de Ndie Suppl. dec 1971 N° 988

(30)- Renseignements communiqués par M. Fernand RAULT.

Michel COTTIN

mars 1985



Devant la boulangerie du Billot vers 1930

FARINES & SONS



Désiré Lucar

MEUNIER

A VICQUES, PAR JORT (CALVADOS)

Monsieur Longuet Doit

S^t-Pierre-s-Dives. Imp. E. YVER. Albert MAPIE. Succ^e

Le 23 juillet 1929

27	le	1 ^{er}	Avril	200 h.	320	f
27	le	16	"	100 h.	110	f
1 ^{er}	le	30	"	200 h.	330	f
1 ^{er}	le	19	Mai	200 h.	320	f
	le	28	"	200 h.	220	f
	le	12	juin	200 h.	220	f
	le	26	"	200 h.	320	f
	le	6	juillet	50 h.	99	f
	le	9	"	300 h.	330	f
	le	23	"	300 h.	330	f
Total					2145	
					98	
					2047	
Je dois 5 paillots de fromages tripes					110	
					2157	
3 Daup a: 27				81		
6 f. a: 12				12		
				93	payé de b. bail	
					2064	1929

VERS 1925 DANS LA MANCHE

Le sirop remplaçait la confiture et servait souvent à tartiner les tranches des grandes "miches" de pain des enfants qui rentraient de l'école et qui venaient de parcourir quelques kilomètres à pied.

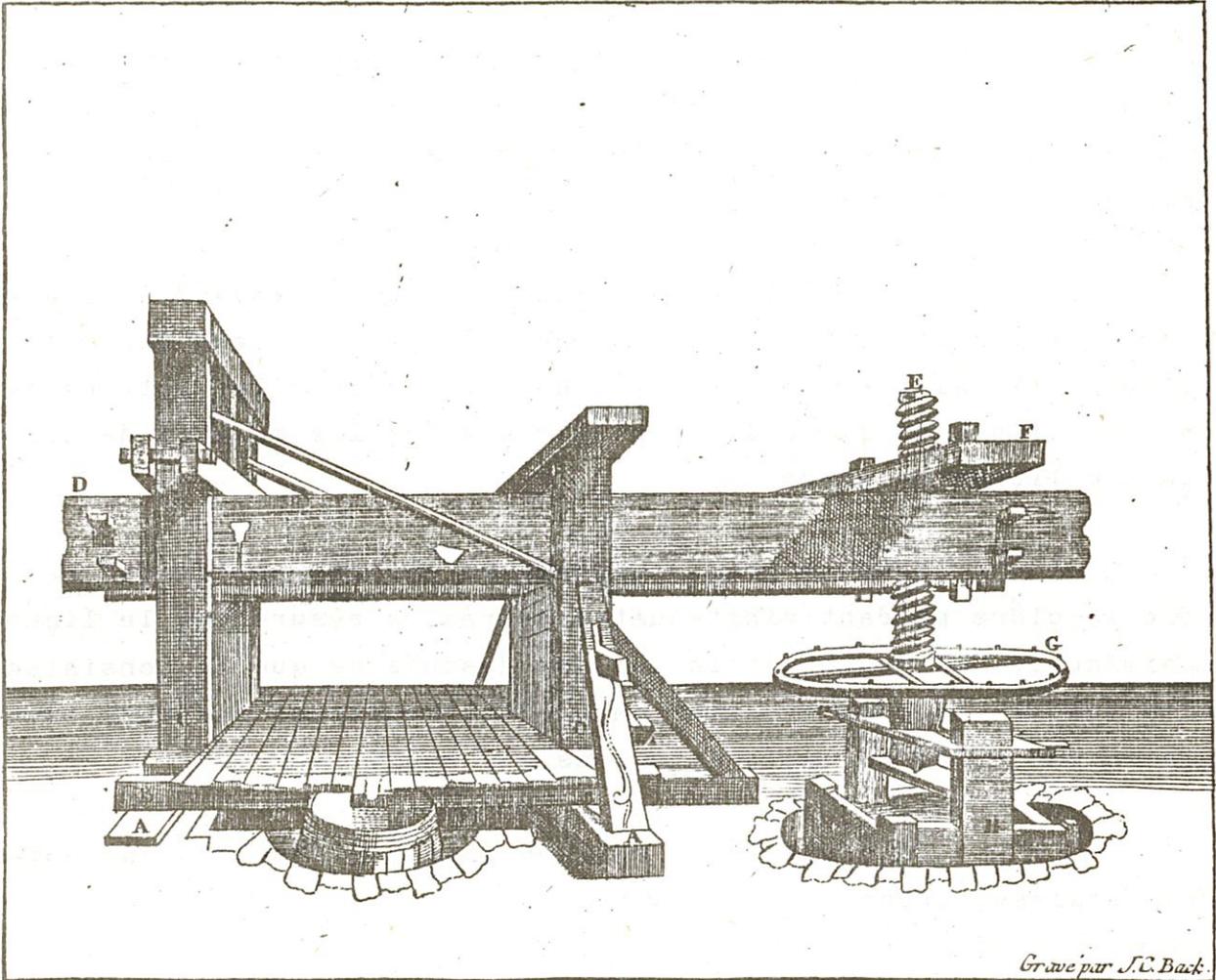
Au moment de la "pilaison", on prélevait à la cuve le jus qui venait de s'écouler du marc, le premier venu était le meilleur. Il fallait compter six à huit brocs de bois, soit environ cent litres de cidre pour obtenir une terrine en grès de dix à quinze litres de sirop.

Dans un grand chaudron en cuivre, on faisait réduire le cidre pendant vingt-quatre heures; à mesure que le liquide diminuait, on rajoutait le pur jus jusqu'à ce que la consistance soit assez épaisse et alors on ajoutait quelques carottes coupées en rondelles ou quelques poires à cuire.

On arrêtait la cuisson quand on obtenait une compote épaisse, brune.

Cette cuisson très longue du sirop était l'occasion de faire une petite fête entre voisins car il fallait passer une partie de la nuit, chacun avec son répertoire de blagues et de chansons.

Paulette BRICON



Grave par J.C. Bask.

Le gros Pressoir.

L'ATTAQUE DE LA MAIRIE DE STE MARGUERITE DE VIETTE

La situation a complètement changé en 1943. Jusquelà, les autorités (le gouvernement de Vichy et les Allemands) étaient obéies. Au début de l'été, montant la garde sur la voie ferrée près de Monteille, j'ai vu passer un train de " requis " pour l'Allemagne avec drapeaux tricolores et Marseillaise. L'un des trains avait d'ailleurs été arrêté par les Allemands à Mézidon. Ils avaient, paraît-il, fusillé un certain nombre de jeunes gens.

A la rentrée de 1943, c'est la désobéissance généralisée. Personne, à part des gens trop compromis avec les Allemands, ne pense qu'ils puissent gagner. Je suis à ce moment convoqué à St Pierre sur Dives pour un conseil de révision de tous les jeunes gens de la classe 1943. Etant fonctionnaire, je me rends à cette convocation. Je suis très étonné d'être tout seul. A part moi, personne n'a éprouvé le besoin de se déranger et ceci dans une région où l'on n'a pas l'esprit spécialement réfractaire.

Donc refus généralisé de partir en Allemagne. Mais les réfractaires doivent avoir de faux papiers et des cartes d'alimentation. Mon père, instituteur et secrétaire de mairie à Sainte Marguerite de Viette, en fournit à un certain nombre d'entre eux. Il est depuis l'année précédente en contact avec des résistants qu'il a aidés. Ce sont eux qui l'avertissent qu'ils vont prendre tous les tickets du mois en simulant une agression. Il essaie de les en dissuader car l'école, contigüe à la mairie, est occupée par des S.S (la cloison de séparation, par suite d'un vice de fabrication, n'atteignait pas le plafond !). On lui répond que ce sont des ordres et qu'on ne peut pas changer. Il ne reste plus qu'à attendre. Je ne me souviens plus si on nous avait avertis de la date exacte de l'attaque.

Un soir de décembre, on sonne. Deux hommes dont l'un me pointe un revolver sur l'estomac en disant:

" Ta gueule, les tickets ! "

J'avertis discrètement mon père. Nous passons tous dans la mairie par l'extérieur (il n'y avait pas à l'époque de porte de communication).

Mon père engage la conversation avec celui qui est le chef. Ils parlent d'une de leurs relations communes qui venait de se faire " piquer " (c'est le terme employé, alors nouveau à l'époque).

L'atmosphère est tout à fait décontractée, malgré la situation et devient même comique quand nos " agresseurs " s'aperçoivent qu'ils n'ont pas apporté assez de corde pour nous ligoter tous les deux. Il faut " décorder ". Finalement ils y arrivent et partent en indiquant la direction.

Nous appelons au secours à voix basse pour pouvoir témoigné que nous avons appelé, mais pour que personne nous entende.

Au bout d'un temps que nous estimons suffisant pour assurer la fuite à vélo de nos deux hommes, nous nous délivrons sans difficulté évidemment et appelons la gendarmerie de St Pierre sur Dives.

Les gendarmes arrivent à vélo. Le chef de brigade prend notre déposition. Il est seul armé et fait son métier sérieusement. Les gendarmes (deux ou trois), n'ont pas d'arme et se moquent ouvertement de ce qui peut arriver. A l'époque, il paraît que certains collaborateurs recevaient un petit cercueil par la poste. L'un des gendarmes en sort un de sa poche avec un petit squelette dont les particularités anatomiques suscitent l'hilarité générale.

Nous indiquons évidemment que les " terroristes " (seul terme utilisé à l'époque par tout le monde) sont partis dans la direction opposée.

Dans la soirée, un sous-officier S.S, averti de l'événement, vient nous voir dans la mairie et nous montre comment nous aurions dû lancer un pot de colle dans l'ampoule électrique et profiter de l'obscurité pour désarmer nos agresseurs.

Il ne lui vient pas à l'esprit que nous pourrions être complices. (En 1944, un officier allemand nous dit " Je vais vous annoncer une mauvaise nouvelle. Demain les Anglais seront ici ").

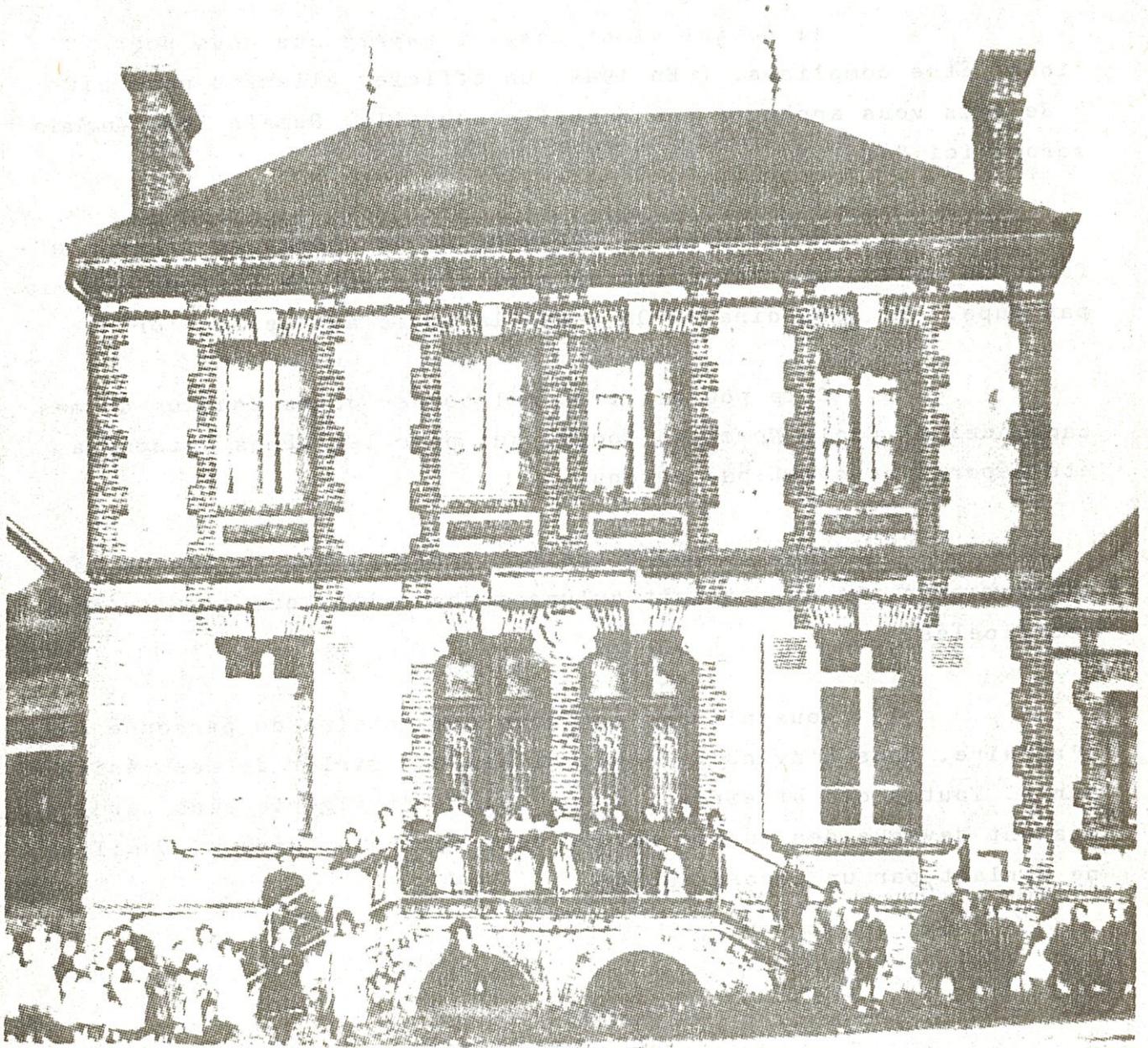
Heureusement, personne ne se charge de tirer l'affaire au clair. Le contrôleur du ravitaillement de Lisieux n'était pas dupe. Il nous dira : " On a tué la poule aux oeufs d'or ".

Cela pouvait très mal tourner comme pour un de mes camarades d' Ecole Normale, Touzé, qui pour les mêmes raisons a été déporté et n'est pas revenu.

Tout le monde traite l'affaire sur le ton de la plaisanterie. On ne retenait qu'une chose: c'est que nous avons été ficelés.

Nous n'avons eu aucun commentaire de personne sur l'affaire. Nous n'avons ni revu, ni entendu parler de ces résistants. Toutes ces affaires (comme celles d' Algérie plus tard) étaient devenues des sujets tabous dont personne, même en famille, ne parlait, par un accord tacite

Jean HEBERT



vers 1910
Mairie. Ecole de Ste Marguerite de Viètte

S O U V E N I R S

L'ATTAQUE DE LA MAIRIE DE STE MARGUERITE DE VIETTE

Décembre 1943

Pendant les deux premières années de l'occupation, notre peuple semblait courber la tête. De temps en temps, quelques actes de courage inutiles étaient punis de la peine de mort. Des affiches placardées nous avertissaient de ces crimes commis par l'occupant et nous confortaient dans nos résolutions. Celles-ci étaient renforcées par la propagande de la radio de Londres " Radio France Libre " et par tous les tracts distribués par les avions survolant notre territoire, " le courrier du ciel ".

Ce n'est qu'à partir de 1942 que la résistance s'organisa véritablement. Le volontariat pour le travail en Allemagne s'avéra insuffisant, tellement l'industrie de guerre avait besoin de bras. Le service du travail requit des ouvriers pour parer au manque de main d'oeuvre dans les usines d'armement. Le peu d'empressement de ces requis pour partir travailler en Allemagne obligea la puissance occupante, en accord avec le gouvernement français de l'époque, à mobiliser pour ce service du travail la classe complète des jeunes gens nés en 1922.

Ce fut à ce moment que j'eus l'occasion de rencontrer un groupe de vrais résistants. Qui ne se souvient pas de monsieur Lepée ? Qui n'a pas entendu parler de cette rafle ou plusieurs de nos concitoyens furent arrêtés et déportés ?

Je fus chargé de récupérer les tracts et les journaux clandestins que mes amis avaient cachés et qu'il était important de soustraire de leurs cachettes car si l'un des résistants arrêtés avait parlé et dévoilé l'endroit, beaucoup d'autres risquaient d'être compromis.

Par la suite, il me fut assez facile de contacter des membres de notre groupe, grâce à un cousin qui avait par miracle échappé aux poursuites de la gestapo et qui se trouvait

caché dans une ferme amie comme l'avaient été des réfractaires au travail forcé en Allemagne.

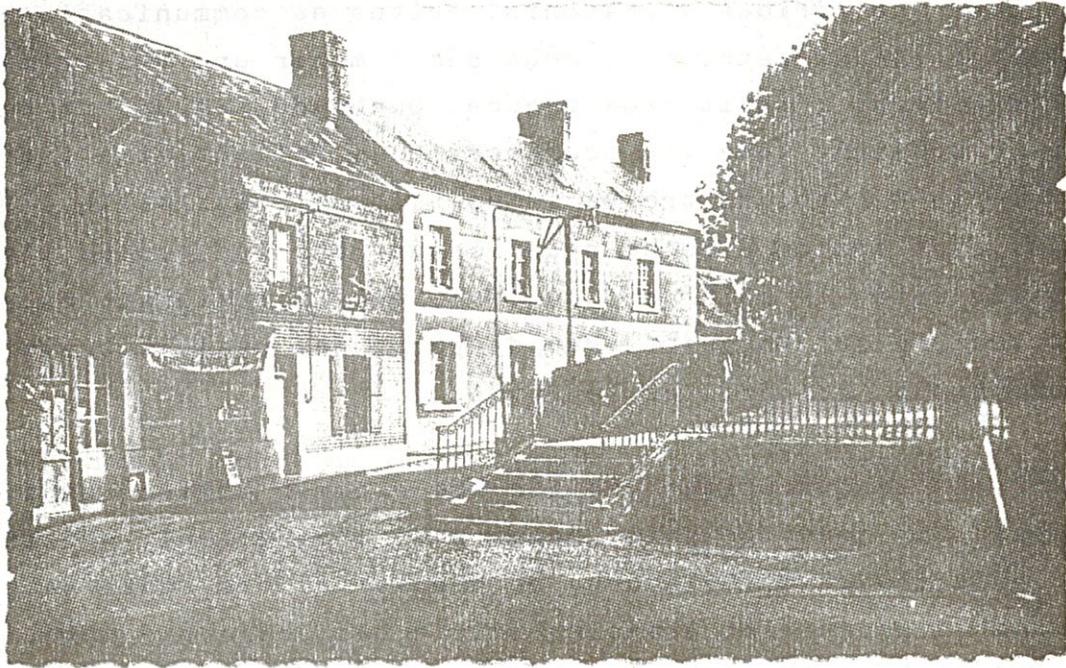
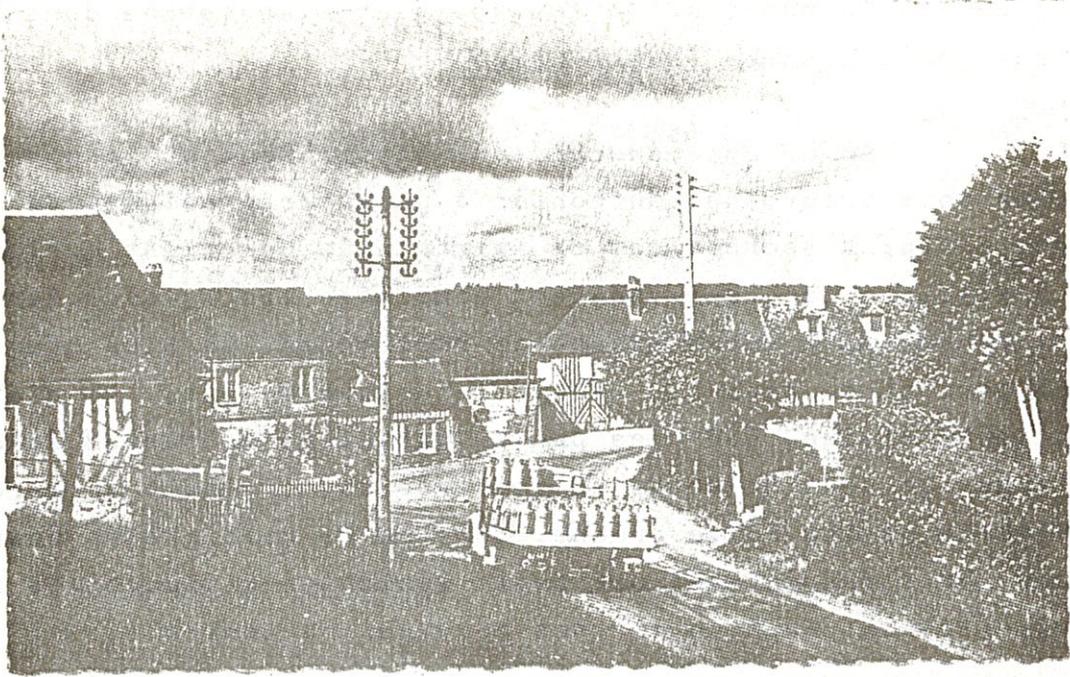
Je ne peux dire, aujourd'hui, le nombre de réfractaires que nous pûmes accueillir ni le nombre de fermes qui servirent de planques à ces requis qui refusaient d'assumer ce travail obligatoire.

S'il était assez facile de trouver des planques dans les fermes et les petites entreprises artisanales de la région, il n'en était pas de même pour fabriquer de faux papiers d'identité. La difficulté était de même pour obtenir des cartes d'alimentation. Il se trouve utile de préciser qu'en cette époque existait la pénurie la plus complète. Les magasins vidés par l'occupant n'avaient pu se réapprovisionner. Le carburant avait été réquisitionné, l'agriculture produisait moins, il manquait des bras retenus prisonniers et, pour toute matière, le blocus maritime organisé par les alliés, empêcha tout ravitaillement de l'extérieur.

En ce qui concerne les cartes d'identité, beaucoup me furent fournies par mes compagnons résistants. Il est difficile aujourd'hui de comprendre le travail qu'il nous fallait fournir pour obtenir les photos. Afin d'être maquillés, certains réfractaires gardaient la moustache, d'autres portaient des lunettes à verres neutres. Ils ne pouvaient ni circuler, ni se rendre en ville démunis de papier d'identité, sans risquer un contrôle ou une rafle. Grâce à mon appareil photographique et à la complicité d'un ami photographe nous avons réussi à parer à ces inconvénients.

Mon père était maire de la commune où nous habitions. Combien de fois ai-je profité de son état pour subtiliser le cachet de la Mairie. Je fouillais dans les registres d'Etat-Civil pour trouver les noms des personnes décédées ou disparues qui pouvaient correspondre à peu de choses près, à l'âge que nous devions donner à nos résistants, tout en évitant de faire allusion à ceux nés en 1942.

Ce premier travail ne suffisait pas. Il fallait maintenant nourrir ces résistants occasionnels. De plus il était nécessaire de les renseigner sur la situation et leur expliquer



SAINTE MARGUERITE DE VIETTE VERS 1955

1 - L'entrée du bourg

2 - Place de l'Eglise

leurs devoirs ainsi que ceux de tous les citoyens. Ce travail était réservé à la publication des journaux clandestins dont nous étions chargés d'assurer la diffusion.

En ce qui concernait l'habillement et la nourriture, nous nous trouvions confrontés à un autre problème. De temps en temps, certains secrétaires de mairie nous donnaient quelques cartes d'alimentation qui venaient compléter les fausses cartes que nous fournissait notre groupe de résistants. Le plus grave, en cette période de pénurie, était le manque de pain. Il n'existait, à cette époque, que très peu de parcelles labourées dans le Pays d'Auge. Le seul moyen de se procurer du blé était le marché noir avec la plaine toute proche. Combien de difficultés pour transiter cette denrée avec nos seuls véhicules hippomobiles face à la surveillance perpétuelle des services de contrôle.

Pendant les mois qui précédèrent la libération, nous vécûmes une période d'anarchie. Privés de communications, sans électricité ni pétrole, nous dûmes mener une vie primaire. Le ravitaillement n'était plus assuré. Quelques braves, de temps en temps, risquaient leur vie pour servir la collectivité (Un de nos ouvriers; M. Leblond trouva la mort sous la mitraille.) De jour nous n'osions qu'à peine nous risquer sur les routes, l'aviation alliée était la maîtresse du ciel, elle mitraillait et bombardait tout ce qui bougeait. Peu de personnes osaient travailler dans les champs au péril de leur vie.

Nous étions réduits à consommer environ cent grammes de pain par jour. Ce pain, comme nous l'appelions, n'était fabriqué qu'à l'aide de balayures de grenier et nos dents se heurtaient soit à un épillet d'avoine soit à des écorces d'orge. Par contre, pour la viande, pas de problèmes. Dans toutes les fermes il était abattu des bestiaux. Cette denrée était vendue à des prix dérisoires malgré le nombre important de consommateurs car nos campagnes avaient accueilli un nombre indescriptible de réfugiés qui fuyaient les villes et les zones de combats. Ces pauvres réfugiés qui avaient presque tout abandonné s'entassaient par familles entières dans chaque bâtiment libre et même sous les hangars.

Peu de personnes surent apprécier le travail fourni par les maires et les secrétaires de mairie. Ces hommes étaient chargés de toutes les responsabilités. Tout comme ils devaient

obéir aux ordres des armées occupantes, ils devaient assurer le ravitaillement des populations qui étaient sous leur tutelle. Avec quelle répugnance, ils assuraient les ordres de réquisition! Que ce soit en hommes ou en chevaux pour les transports ou surtout en jeunes femmes ou jeunes filles condamnées à laver le linge et à faire des travaux de ménage pour l'Allemand.

Ces pauvres maires et secrétaires de mairie étaient aussi responsables des actes de résistance de la population. Ils étaient obligés d'assurer une sépulture décente à toutes les personnes décédées civiles ou militaires.

Les largesses de ces braves secrétaires de mairie ne suffisaient pas. Avec un camarade Franc-Tireur, il fut décidé de cambrioler une mairie. C'était un moyen de l'époque pour s'octroyer les bons de rationnement indispensables. Presque tous les soirs, de ci, de là, une mairie était cambriolée pour notre cause.

Oui, c'est moi qui ai cambriolé la mairie de Sainte Marguerite de Viette. Je ne m'étais jamais vanté de cet acte bien que j'en sois fier.

Le secrétaire de mairie de Sainte Marguerite de Viette était un résistant de notre groupe. Je lui fis part de notre intention. Bien qu'il m'opposât quelques réticences, il me rendit compte du jour de distribution. L'avant veille de cette distribution, vers huit heures du soir, sans avoir donné rendez-vous, nous nous présentions pour effectuer notre oeuvre.

Nous fûmes reçus par le fils Hébert qui appela immédiatement son père.

Mon camarade, un nommé Lucien pour la cause, sortit d'un cartable son revolver. Tandis que je m'évertuais à lier les mains dans le dos de nos deux hôtes, le cartable était rapidement rempli de bons de rationnement de toutes sortes, sans oublier d'y ajouter le cachet de la mairie qui devait plus tard avoir son emploi. Je ne possédais qu'une corde car il n'était pas prévu de ligoter deux prisonniers. Je fus obligé de couper cette corde en deux. Monsieur Hébert nous suppliait de partir rapidement, l'école étant occupée par des troupes allemandes. Dans notre précipitation, j'oubliai mon couteau. Monsieur Hébert le garda comme trophée, il me le fit voir après la Libération mais refusa de me le rendre.

Cette opération n'avait pas duré cinq minutes. Aussitôt sortis, nous étions sur nos bicyclettes. A très grande vitesse, nous nous éloignâmes des lieux de notre forfait. Nous crûmes entendre deux coups de sifflet. Sans savoir à qui ils étaient adressés, sans lumière, nous enfilâmes, pour notre retour, les chemins ruraux, chemins que je connaissais parfaitement pour les avoir fréquentés.

Je me séparai de mon camarade, que je n'ai jamais revu, à St Georges en Auge, le laissant rejoindre avec son précieux chargement une ferme de Montpinçon où il était réfugié. Sous une légère pluie d'hiver qui n'avait pas manqué d'effacer nos traces, je rentrai sans inquiétude au domicile de mes parents.

Dans les jours qui suivirent, les manchettes de nos journaux relataient l'attaque de la mairie de Ste Marguerite de Viette par deux terroristes armés. Ces journaux vantaient le courage du secrétaire de mairie et de son fils. Jusqu'à la Libération, je n'avais cité mot de cette affaire à personne.

Une ombre au tableau, ces mêmes journaux publièrent quelques jours plus tard, dans un entre-filet, qu'un terroriste avait été arrêté dans la région de Bayeux, porteur de tickets de rationnement de la mairie de Ste Marguerite de Viette. Je n'en ai jamais connu la suite.

A quelque temps de là, comme ils le faisaient fréquemment deux gendarmes en tenue rendirent visite à mon père. Pendant notre repas, alors qu'ils sirotaient le café qui leur avait été offert, la conversation s'égaya sur les cambriolages des mairies. Il me semble encore entendre un des représentants de l'ordre déclarer: " Si je tenais les deux salopards qui ont fait le coup de Viette, je ne leur ferais pas de cadeau ! "

Ces paroles m'avaient édifié sur la conduite à tenir.

Albert DUCLOS

A PROPOS DE LA LOUEE DE DOMESTIQUES

Parfois, le soir, après le repas, notre père nous rassemblait près du feu et nous racontait des histoires du temps passé. Nous y prenions grand plaisir. Etre avec lui était pour nous une grande joie: les occasions étaient rares, de plus, il connaissait plein de choses qu'il tenait lui-même de notre grand-mère, sur le pays.

C'est ainsi qu'un soir, il nous raconta comment il se faisait que nous ayons tant de cousins que nous ne connaissons pas.

"Souvent le lundi sur le marché, un fermier de Grandmesnil disait à mon père: " Bonjour cousin ! " .

Mon père lui répondait qu'ils n'étaient pas cousin même s'ils portaient le même nom. Mais que si cela lui faisait plaisir, lui ne s'en vexait pas. L'autre, cependant, soutenait qu'ils étaient cousins.

Plusieurs mois passèrent. Les deux hommes se rencontraient régulièrement lorsqu' un jour, l'autre dit à mon père: " Mes parents se sont retirés rue de L'Eau à St Pierre sur Dives. Habitant plus près d'eux que moi , je vous serais reconnaissant de leur livrer du bois et du cidre, sachant que vous en faites un peu le commerce à St Pierre. D'ailleurs je

serais content que vous fassiez connaissance avec mon père car lui vous expliquera notre parenté."

Mon père prit donc la commande et promit de livrer rapidement la marchandise.

Ainsi dans la semaine, mon père descendit à St Pierre ce que l'autre lui avait demandé. Il commençait à descendre la rue de L' Eau lorsqu'il fit ralentir notre jument. En effet, à mi-hauteur de la rue, mon père avait remarqué un homme âgé déjà qui semblait guetter quelqu'un depuis le seuil de sa porte. La ressemblance entre cet homme et son propre père alors décédé était troublante. Puis continuant son chemin, il s'aperçut que cet homme était celui à qui il devait livrer le bois et le cidre.

Un peu ému, mon père lui demanda si c'était bien là qu'il devait livrer. L'autre en souriant, acquiesça.

" Ainsi, lui dit-il, c'est vous notre cousin !
- Moi qui ne voulais pas croire votre fils, répondit mon père, j'y suis bien obligé aujourd'hui. La ressemblance que vous avez avec mon père est vraiment troublante. "

Le faisant entrer, il lui expliqua que son père à lui et le grand père de mon père étaient frères et que de plus, dans cette famille là, ils n'étaient pas que deux frères mais dix enfants dont six garçons au moins, on ne savait plus trop.

Comme mon père lui demandait comment il se faisait qu'étant si nombreux, il ne se connaissait que peu de cousins, le vieil homme lui raconta.

Leur famille, au temps de la Révolution de 1789, habitait une toute petite ferme à cheval sur Hiéville et Berville. La vie était rude et chère. En plus de leur petite ferme et de leurs deux ou trois vaches, leurs aïeux se louaient chez les uns et les autres, au temps des grands travaux. Cependant leurs enfants étaient très nombreux, ils en eurent jusqu'à dix, sans compter ceux qui ne vécurent pas ou très peu. Ne pouvant garder à la ferme autant de bouches à nourrir, dès que les enfants arrivaient à l'âge de 12 ou 13 ans, les parents leur faisaient un trousseau complet. Ils leur donnaient des draps, vestes, chemises, sabots, casquette bref, tout ce qui leur était nécessaire.

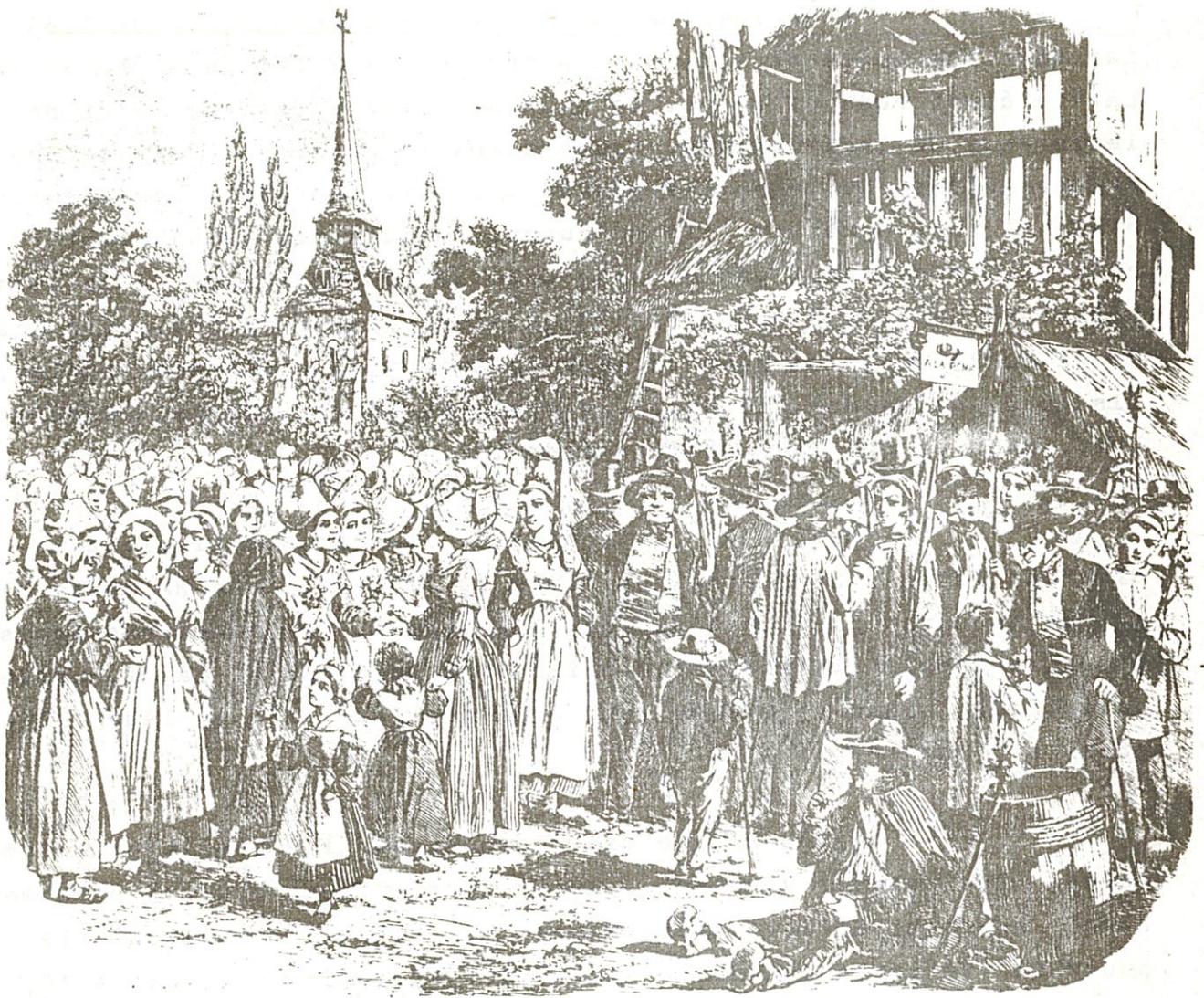
Munis de ce trousseau, les parents allaient le dimanche matin à St Pierre sur Dives au lieu dit " La Hallette " qui se trouvait près de l'ancien cimetière et de l'ancienne église détruite depuis (place de la Mairie, aujourd'hui). Là, ils attendaient que quelqu'un vienne leur demander leur fils ou leur fille pour les louer.

Après s'être mis d'accord sur les conditions d'embauche, les parents voyaient partir leurs enfants pour ne plus les revoir souvent. S'ils étaient placés non loin de la maison, ils pouvaient venir le dimanche mais s'ils partaient plus loin à 10, 20 ou 30 kilomètres, il pouvait se passer des années avant qu'ils ne se revoient.

Des nouvelles, ils en avaient au marché par les autres qui avaient vu leurs enfants ou par celui qui l'avait embauché et que l'on rencontrait parfois à la foire ou au marché.

C'est ainsi que nous avons des cousins un peu partout. Vous même, je savais que mon père avait un frère que je n'avais jamais vu, qui habitait par chez vous.

Mon père repartit tard dans l'après-midi de chez



LA LOUERIE DES DOMESTIQUES RURAUX

LE JOUR DE LA SAINT CLAIR EN BASSE - NORMANDIE

ce cousin tout neuf pour lui.. C'est ainsi que mon père fit la connaissance d'une parenté et d'une famille qui loin de lui être étrangères lui étaient pourtant inconnues.

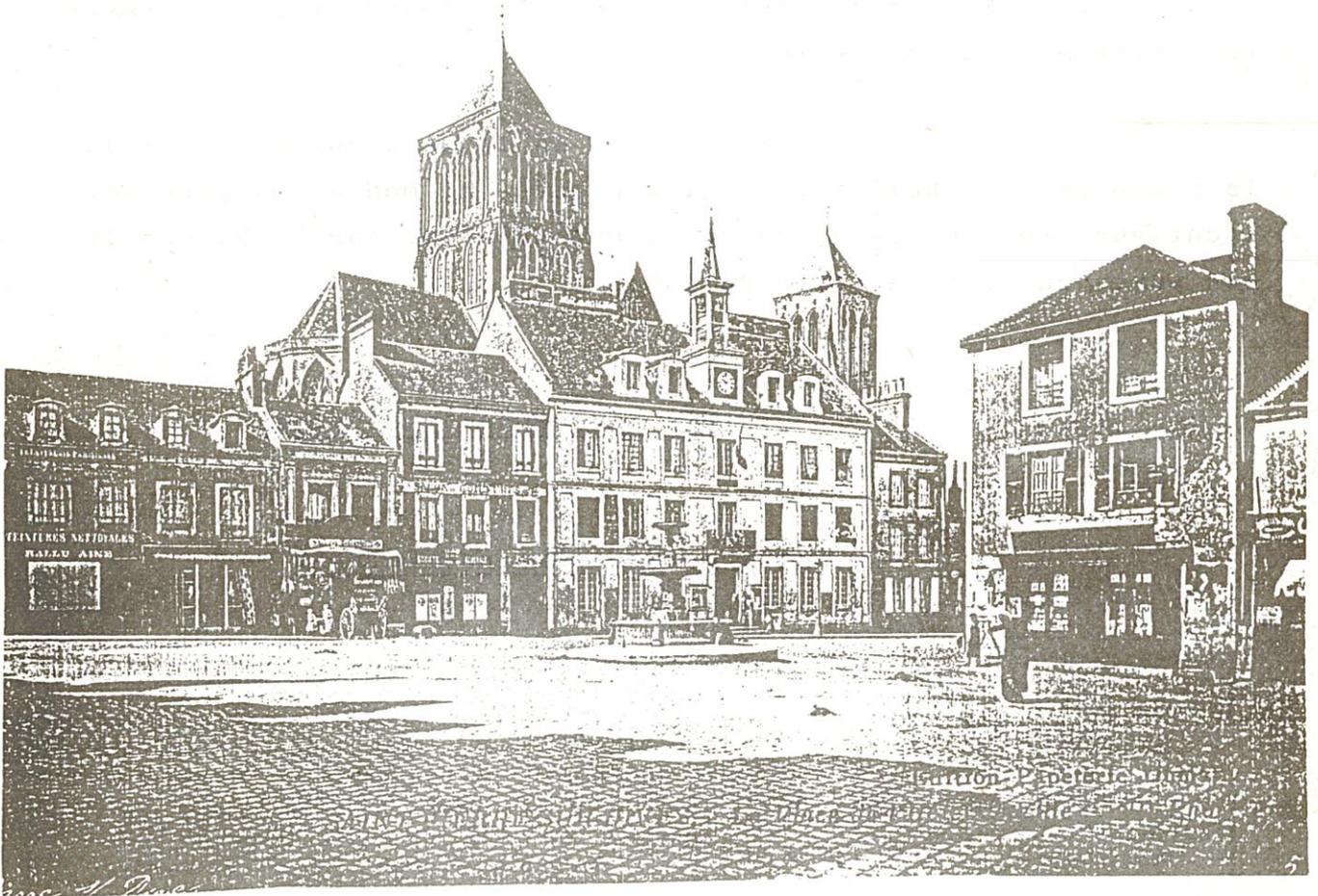
Tout cela se passait vers 1890. Mon père était né dans les années 1870 et son grand-père qui avait été loué, était né vers 1810. Mon père étant dans les plus jeunes avait pû rester très vite sur la petite ferme.

Je ne sais pas quand la louée disparut ainsi que la place de la " Hallette "; ni mon père, ni mon grand père ne l'ont vue. Pour ma part, je ne connus cela que par la bouche de mon père, un soir, au coin du feu.

Une Ancienne de Berville

Enquête: Jean-Pierre PFLIEGER

SAINT PIERRE SUR DIVES



LA PLACE DE LA MAIRIE OU SE TENAIT LA LOUEE

DOMESTIQUES

Le dimanche 23 mars 1884, paraît le premier numéro du " JOURNAL DE ST PIERRE SUR DIVES ET DES ENVIRONS ", publication hebdomadaire éditée par l'imprimerie Duchesne de St Pierre sur Dives. Ce journal se propose de rendre compte des annonces de ventes, des marchés, des foires, du cours des Halles, de la dernière audience de la POLICE Correctionnelle ainsi que des informations, nouvelles et bruits.

La première page est consacrée aux nouvelles nationales et internationales. Entre autres, la conquête du Tonkin et les atrocités commises par les Chinois à l'encontre des missionnaires semblent passionner l'opinion publique. On y trouve également un feuilleton historique sur Robert de Courcy écrit par M. Hurel, l'auteur du " Cicerone de St Pierre sur Dives".

Les pages centrales renferment des annonces locales, des comptes-rendus du Conseil Municipal, du tribunal Correctionnel, de cérémonies festives ou artistiques. Quant à la quatrième page, elle est réservée aux publicités.

Voici donc, d'après le journal, les faits marquants de l'année 1884.

Le 23 mars, sur la place du marché, se tient la traditionnelle foire de Pâques. Les attractions proposées aux Pétruvienis sont aussi nombreuses que variées. Ils pourront y voir:

- Le cirque Alciati
- Des scaphandriers ou plongeurs
- Le magnifique musée américain
- L'importante ménagerie Alexiano
- Le panorama parisien
- La loge de magie de la belle Alphonsina
- Le théâtre de la famille Hector
- L'invincible lutteur Lepy
- Un musée de figures de cire
- Le grand cirque François

et beaucoup d'autres loges, jeux, amusements et loteries " qui fourniront aux amateurs l'occasion de passer une bonne journée".

Les élections municipales du 4 mai, malgré les trois listes en présence, ont été relativement calmes. Au premier tour de scrutin, on a constaté 414 votants, 413 suffrages exprimés sur les 537 électeurs inscrits. Ont été élus: Dépret, Martin, Mousset, Collas, Boivin, Morand, Lambert, Luard, Choppin, Butant, Lebois, Lemort, Totain. Au deuxième tour seront élus Nicolle, Guillemain et le baron Brunet, bonapartiste notoire. Le Conseil Municipal ainsi constitué comprend 6 républicains et 10 orléanistes ou bonapartistes. Il désigne le docteur Collas comme Maire et Monsieur Luard comme Adjoint.

Les relations de faits divers: vols, vagabondages, rixes, ivresses publiques, suicides, sont nombreuses et le 25 mai la Gendarmerie met en état d'arrestation la femme L. et sa fille sous l'inculpation d'excitation à la débauche.

Le journal mentionne également le jugement d'un garçon de 11 ans, domicilié à Lisieux, qui chargé d'aller porter un panier de prunes, l'a vendu en cours de route, à très bas prix et a dépensé l'argent au café. En raison des mauvais renseignements recueillis, le galopin est condamné à être enfermé en maison de correction jusqu'à l'âge de 18 ans. Le rédacteur trouve cependant, que sept années d'enfermement pour un panier de prunes constitue une bien lourde punition.

Le 8 juin 1884, le Conseil Municipal décide:

- établissement d'un lavoir couvert sur le bief des tanneries
- établissement d'un grand lavoir pour remplacer celui actuel de la rue de Caen et qui serait combiné de façon à pouvoir y laver même dans les grandes crues.
- construction de 2 préaux couverts à l'école des garçons.

Parmi les projets d'avenir dont monsieur le Maire a fait un court exposé, il faut retenir le dégagement de l'entrée de la rue de Caen et la démolition du pâté de maisons de la place de la Mairie.

Le 22 juin, le Maire " a l'honneur d'informer le public que la louerie des domestiques établie le jour de la fête patronale, se tiendra cette année à St Pierre sur Dives le dimanche 29 juin sur la place de la Mairie.

29 juin, St Pierre est en liesse...Le journal commente ainsi l'événement:

" C'est demain la fête patronale, date dont l'approche fait tressaillir les jeunes gens et les jeunes filles, danseurs et danseuses. Nos rues sont déjà garnies de mâts attendant les oriflammes aux trois couleurs. Les jeux s'installent sur le champ de foire et la salle de bal est enguirlandée de fraîche verdure, brillante de dorures et de fleurs.

Bientôt le joyeux carillon des cloches va appeler à l'église, la reine de la fête qui, accompagnée de son roi, escortée de la milice bourgeoise, des pompiers sous les armes et d'une bruyante fanfare, va, dans un nuage de mousseline blanche, demander aux fidèles réunis dans la vieille basilique " le denier du pauvre "...

Programme de la Fête: Fête patronale des dimanches 29 juin et
13 juillet

- La veille : salves d'artillerie
- Le jour de la fête à 8 heures, louerie des domestiques
- Messe en musique
- A 4 heures Jeux et divertissements
- Ascension d'un ballon
- Feu d'artifice
- Grand bal par souscription dans la halle au beurre : Prix d'entrée : 2 F

Dimanche 13 juillet

- Concert par la musique municipale
- Distribution de couronnes
- Bal comme le dimanche précédent
- A 9 heures du soir retraite aux flambeaux par la musique municipale et les Sapeurs Pompiers

LE SAMEDI 5 JUILLET

10^c le numéro

Tout le monde lira

La **NOUVELLE ÉDITION** du

Journal de St-Pierre-sur-Dives

ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Paraissant le Samedi de chaque semaine dans son ancien format à 4 pages

Édité par M. Albert MARIE, qui s'est entouré de collaborateurs aussi bienveillants que compétents et imprimé à l'imprimerie E. YVER, il s'efforcera sous sa nouvelle direction de ne rien laisser à désirer comme **informations, renseignements, nouvelles et bruits**, en un mot tout ce qui est de nature à intéresser les lecteurs tels que : annonces de Ventes, compte-rendus des marchés, foires, cours des Halles, dernière audience de la Police correctionnelle, et traité de jurisprudence. Un très intéressant feuilleton y sera publié.

Tous ses efforts tendront à contribuer dans la mesure de ses forces à la prospérité de Saint-Pierre-sur-Dives et de son canton.

IL SERA MIS EN VENTE :

Chez tous les libraires, dans les bureaux de tabac de Saint-Pierre-sur-Dives, et chez les dépositaires des différentes communes dont les noms suivent :

A Liury : Mme Gourmez ; Tôtes : M. Berger ; Vandologes : Mme Grosset ; Courcy : M. Tinot ; Grandmesnil : Mme Jouenne ; Saint-Martin-de-Fresnay : M. Lemonnier ; Amiesville : M. Petit ; Montpinçon : M. Arsène ; St-Georges-en-Auge : M. Lebreton ; Ste-Marguerite-de-Vielte : MRS. Delasour et Outeau ; Roissy : M. Doucet ; Vieux-Font : M. Hébert ; Bretteville-sur-Dives : Mlle Labbé.

St-Pierre-sur-Dives, Imp. Albert MARIE

Et le lendemain avaient lieu les cérémonies commémoratives officielles du 14 juillet.

- A 5 heures du matin; salves d'artillerie
- A 8 heures distribution de pain aux indigents faite à la Mairie par le Bureau de Bienfaisance.
- 1 heure: Banquet par souscription
- 4 heures: Revue de la compagnie des Sapeurs

Pompiers

- Bataillons scolaires et manoeuvres dirigées par les instructeurs.
- Concert par la musique municipale.
- 5 heures: Jeux: Mât de cocagne, courses des jeunes gens de 8 à 14 ans, course aux ânes, courses au cerceau pour les jeunes gens de 8 à 14 ans.
- Baptême du Tropic.
- 8 heures Distribution des prix du Tir
- 9 heures: Illumination des édifices publics
- Brillant feu d'artifice
- 10 heures: Grand bal gratuit

Fêtes et distractions tenaient une grande place dans la cité pétruvienne. Chaque semaine, un spectacle théâtral, comédie burlesque ou mélodrame (Les deux orphelines) était proposé aux habitants du chef lieu de canton et dès les premiers beaux jours, les communes rurales organisaient à tour de rôle une Fête patronale qui comprenait : Messe et vêpres en musique, des jeux et divertissements, un grand bal champêtre, une " brillante illumination " et parfois un feu d'artifice. On trouve également sur place " tous les rafraîchissements désirables."

Le 23 août, le grand cirque britannique William PINDER, donne une représentation exceptionnelle à St Pierre sur Dives avec 80 chevaux, poneys, chameaux et dromadaires, des acrobates du Pérou, des clowns, 2 éléphants " dressés d'une façon extraordinaire " Une grande cavalcade précède le spectacle.

Cette courte évocation de quelques faits locaux verra prochainement un prolongement avec des études plus complètes et plus approfondies de la vie municipale, des activités artisanales, industrielles et commerciales, des modifications et transformations de notre chef lieu de canton ainsi que des événements historiques, économiques et culturels.

SPECIALITÉ DE PAPIERS A FROMAGES & A BEURRES

FABRIQUE D'ÉTIQUETTES en Parchemin Végétal

IMPRESSIONS EN tous Genres

Yver
Imprimerie

Place de la Mairie

JOURNAL DE ST PIERRE S DIVES

ST PIERRE-S-DIVES (CALVADOS)

Le 19 avril 1900

Doit

PAPIER A EN TETE DE L'IMPRIMERIE YVER OU ETAIT IMPRIME LE JOURNAL DE ST PIERRE SUR DIVES



LA MAIRIE DE ST PIERRE SUR DIVES ET, A DROITE, L'IMPRIMERIE YVER

LA TRADITION ORALE

Les écrits restent, les paroles s'envolent ...

Combien de récits, de contes, de légendes, de chants, de proverbes, de dictons, de recettes culinaires ou thérapeutiques ... sont à jamais perdus.

L'image télévisée a remplacé le conteur des veillées d'antan, les grands parents n'élèvent plus leurs petits enfants, et l'on ne chante même plus à la fin des banquets. C'est pourquoi, " Histoire et Traditions Populaires " commence une enquête que nous souhaitons fructueuse, sur toutes les traditions orales.

Quelques recherches viennent d'être effectuées sur le folklore enfantin car les enfants ne connaissent plus les comptines, rondes, jeux chantés qui faisaient la joie de leurs prédécesseurs. Nous vous en présentons une première moisson.

Mais nous serions particulièrement heureux si vous, qui connaissez encore quelques unes de ces transmissions orales léguées par nos aïeux, acceptiez de nous les faire parvenir afin que nous puissions les publier.

A l'avance, nous vous en remercions.

J.M

COMPTINES

JEUX CHANTES

RONDES ET DANSES



COMPTINE EN SE SERVANT DES

DOIGTS DE LA MAIN

La petite poule
Qui a fait son nid, là
Celui-là l'a attrapée
Celui-là l'a plumée
Celui-là l'a rôtie
Celui-là l'a mangée
Le petit " Coin-Coin"
Qui est passé sous la rue du moulin
N'a eu rien du tout.

JEU DE BALLE SUR LE MUR

JEU DE CORDE

Partie simple	A la salade
Sans bouger	On la mangera
Sans parler	Avec de l'huile
Sans rire	Et du vinaigre
D'un pied	1-2-3 à l'huile (tourner mollement)
De l'autre	au vinaigre (très rapide)
D'une main	
de l'autre	
P'tite tapette	
Grande Tapette	
P'tit rouleau	
Grand rouleau	

C O M P T I N E

Quand trois poules vont aux champs
La première va par devant
La deuxième suit la première
En chantant caquet lonlère
La troisième ferme les rangs
Quand trois poules vont aux champs

Quand trois canards vont aux champs
Le premier va par devant
Le deuxième suit par derrière
En chantant coincoin lonlère
Le troisième ferme les rangs
Quand trois canards vont aux champs

Quand trois dindes vont aux champs
La première va par devant
La deuxième suit par derrière
En chantant glouglou lonlère
La troisième ferme les rangs
Quand trois dindes vont aux champs



COAT PERCHÉ.

C O M P T I N E S

Jeu de corde

Le palais royal est un beau palais
Où les jeunes filles vont se marier
Mademoiselle (celle qui saute)
Est la préférée
De Monsieur

Qui veut l'épouser
Si c'est oui, c'est de l' espérance
Si c'est non, c'est de la souffrance
Oui, non, oui, non (jusqu'à ce que celle qui saute perde)



J'ai des poules à vendre
Des noires et des blanches
Quatre, quatre pour un sou
Mad'moiselle retournez-vous

Scions, scions du bois
Pour la mère Nicolas
Qu'a cassé ses sabots
En mille morceaux
Voilà les morceaux

J'ai des pommes à vendre
Des rouges et des blanches
Quatre, quatre pour un sou
Mad'moiselle retournez-vous

Tabouret défoncé
On le porte
Chez Monsieur l'Curé

J'ai des fleurs à vendre
Des jaunes et des blanches
Quatre, quatre pour un sou
Mad'moiselle retournez-vous

COMPTINE ET JEU
EN GROUPE

(Celui ou celle qui fait le loup se cache)

Promenons-nous dans le bois
Pendant que le loup y'est pas
Si le y'était
Il nous mangerait
Mais comme i n'y est pas
Il nous mangera pas

Loup y'es tu ?
Que fais-tu ?
Entends-tu ?
Es-tu sourd ?

Réponses du loup
Je me réveille
Je me lève
Je mets ma culotte etc....

Quand le loup est entièrement habillé, il sort de sa cachette et court après les chanteurs.



Prom'nons-nous
Dans les bois
Quand le loup
N'y est pas.
Loup, y es-tu ?...

Le Palais Royal.

$\frac{2}{4}$ Le Pa-lais. Roy al est un beau pa-lais où les jeu nes.

$\frac{3}{4}$ filles sont à ma-ri-er. Mad' moi selle x x x est la

$\frac{2}{4}$ pre'-fe'-rée De Mon sieur - - x - - x - -, qui veut l'e' pou

$\frac{3}{4}$ ser Dis moi oui dis moi non Dis moi si tu l'ai-mes.

$\frac{2}{4}$ Dis moi oui Dis moi non Dis moi oui ou non oui-non-



Un... Deux... Trois

Un... Deux... Trois je m'en vais aux bois quat' cinq six cuei lles
 des cer-rises Sept huit neuf dans mon panier neuf.
 Dix onze douze elles se- ront toutes rouges.

J'ai des poules à vendre.

J'ai des poules à vendre des rouges et des blan-ches
 quatre qua-tre pour un sou mad' moi-selle re-tour-nez vous



Dansons la capucine
Y a pas de pain chez nous
Y en a chez la voisine
Mais ce n'est pas pour nous

Dansons la capucine
Y a du plaisir chez nous
On pleure chez la voisine
On rit toujours chez nous



Pomme de reinette
Et pomme d'api
Tapis tapis rouge
Pomme de reinette
Et pomme d'api
Tapis tapis gris
C'est à la halle
Que je m'installe
C'est à Paris
Que je vends tous mes fruits pourris
Cache ton poing
Derrière ton dos
Ou j'te donne un coup d'marteau



Certain bon médecin de notre beau Saint-Pierre
Rêvait depuis longtemps de faire croisière,
Non point comme l'entend le voyageur pékin
Mais en participant tel un hardi marin.
En brumaire s'en fut pour ausculter Neptune
A bord du fier " KERKOT " portant bien haut sa hune
ALAIN LE RESOLU, parmi les compagnons,
Au fond de l'océan donne consultation
Battait paisiblement le coeur de l'Atlantique
Mais il faudrait veiller aux abords du tropique.
Borée sollicité, Eole fut mandé,
Il fallait à tout prix seconder l'Alizé,
Sur la mer parsemée de voiles concurrentes
Il devait se glisser en foulées frémissantes,
Chacun, suivant son tour, s'en venait piloter
Ependant que tel autre allait se sustenter,
Pour le déroulement d'une longue journée
Six heures seulement étaient vouées à Morphée.
Il convenait surtout de maintenir le cap
Tout acte malhabile étant un handicap
Et sur l'onde d'azur courant à perdre haleine,
Le bateau aurait soin d'éviter la baleine
Quand se manifestait l'hommage d'un cargo
Sur un long entretien décréter l'embargo.
Tout marin se livrant aux joies de l'aventure
Est, par définition, chevalier d'Epissure,
Il reçoit sur la joue la gifle des embruns,
Le feu du méridien et le froid des matins
Il faut être pourvu quasi de science infuse

Pour se sentir chez soi au quart, à la cambuse
On mesurait le temps depuis Casablanca,
Sur le ton olympien, Alain diagnostiqua :
Dieu soit loué ! Le Kerkot a solide carrure,
Son pouls est régulier, sa proue a la dent dure,
Docilement soumis à notre exhortation
Il saurait résister même à Poséidon,
Celui-ci cependant a l'humeur belliqueuse
Animant, çà et là, la vague qui se creuse.
" Palsembleu mes amis ! s'esclaffe le Patron,
Le navire tient bon, Hippocrate a raison
Chaque jour achevé affermit la confiance,
L'esprit d'émulation et la persévérance
Font que tout l'équipage se met à espérer
Au classement honnête derrière le premier
" Hardi les matelots, encore un coup de pouce
Dit le " Maître après Dieu", venant à la rescousse.
Et chacun de foncer avec un tel aplomb
Qu'il se prend volontiers pour un nouveau colomb...
" Ciel! clame la vigie, un matin de Frimaire, ,
" Pavoisons les amis, Ohé! je vois la terre ! "
Le bonheur collectif fait monter la tension
Sans faire toutefois baisser l'application.
Le Mentor, d'un seul trait, écrit : dernier chapitre,
LE KERKOT GLORIEUX ACCOSTE A POINTE A PITRE !
Quels merveilleux instants ! on se sent généreux,
Fiers d'avoir réussi l'objet de tous les vœux.
Voici qu'il nous revient le héros de Saint-Pierre
Affrontant bravement le jeu du questionnaire
Les félicitations, les congratulations
Il les a méritées par ses " TRIBHOU-LATIONS !